

## LE PROJET AUJOURD'HUI

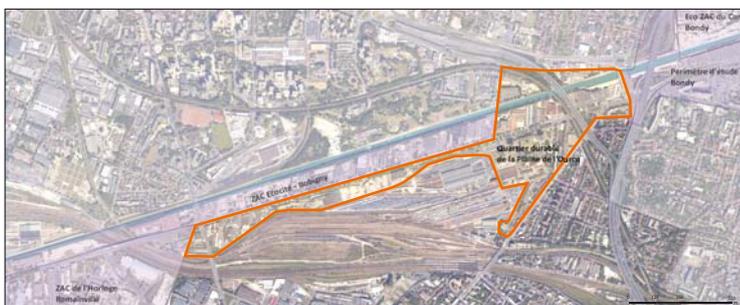
Lancé en 2007, le projet de la ZAC de l'Ourcq a vu les réflexions sur sa programmation évoluer et s'élargir aux projets d'aménagement des territoires voisins : Bobigny, Bondy, Romainville et Pantin. Depuis la concertation de 2009, les orientations d'aménagement ont évolué vers **une programmation ambitieuse et résolument tournée vers le développement durable** d'où le changement de dénomination du projet en "Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq".

### Le périmètre retenu pour la création d'une ZAC

35 hectares aux abords  
du canal de l'Ourcq.

Le territoire du projet du quartier durable de la Plaine de l'Ourcq est situé de part et d'autre de l'ancienne RN3, aux abords du canal de l'Ourcq et des lignes du réseau ferré de la gare de Paris-Est.

Il s'étend sur une superficie d'environ 35 hectares en limite communale avec Bobigny, Bondy et Romainville.



### Le programme prévisionnel d'aménagement

Près de 200 000 m<sup>2</sup> de SHON.

Porté par une ambition de développement durable, le projet prévoit une transformation urbaine du secteur marquée par de nouvelles voiries, de nouvelles formes de bâtiments et de nouveaux usages.

Le programme prévisionnel porte sur près de 200 000m<sup>2</sup> de constructions avec une forte diversité de formes et d'usages.

Destination des constructions	SHON
<b>Logements</b> <i>Environ 1000 Logements</i>	<b>75 000 m<sup>2</sup></b>
<b>Bureaux / Activités tertiaires</b>	<b>30 000 m<sup>2</sup></b>
<b>Autres activités économiques</b>	<b>60 000 m<sup>2</sup></b>
<b>Commerces / Services</b>	<b>20 000 m<sup>2</sup></b>
<b>Equipements publics</b>	<b>2 500 m<sup>2</sup></b>

### La création d'une ZAC

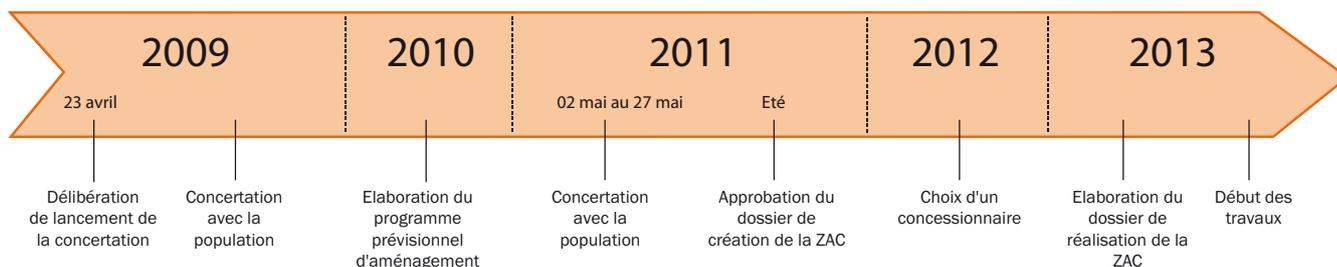
Deux étapes nécessaires.

**1. La création :** c'est l'élaboration des grandes orientations du programme d'aménagement et le temps de la concertation avec la population. Le dossier de création contenant un rapport de présentation, un plan du périmètre et de situation du projet ainsi qu'une étude d'impact, doit être approuvé en Conseil Municipal.

**2. La réalisation :** c'est la définition précise de la programmation des constructions du projet et l'élaboration d'un plan masse. Le dossier de réalisation élaboré comprend le programme global des constructions et des équipements publics et les modalités de financement. Il est approuvé par le Conseil Municipal et permet de lancer les premiers travaux.

### Le calendrier

Un démarrage des travaux d'ici l'année 2013.



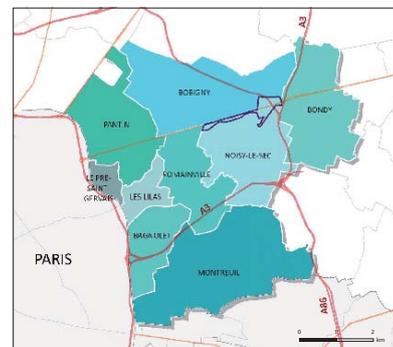
## UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE RENFORCEE

### Une dynamique territoriale forte

*vers une métropole du XXIème siècle.*

Rassemblant 9 communes et réunissant près de 400 000 habitants, la communauté d'agglomération Est-Ensemble a pour ambition de construire une métropole du 21ème siècle à travers notamment la concrétisation de projets ambitieux de développement du territoire.

Elle se donne pour objectifs de développer un réseau d'Ecoquartiers capable de porter des ambitions fortes et partagées en faveur d'un aménagement durable du territoire intercommunal.



*Le territoire de la Communauté d'agglomération Est-Ensemble*

### Des projets urbains soutenus

**par l'Europe** *des projets "In Europe".*

La Ville de Noisy-le-Sec s'est engagée aux côtés de Bondy, Bobigny et Romainville autour de la promotion d'un écodéveloppement sur l'axe RN3 - canal de l'Ourcq par le biais d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dans le cadre d'un appel à projet européen (Fonds Européen de Développement Régional - FEDER).

Par le biais du FEDER, les communes ont choisi de mettre en œuvre des actions en faveur du développement économique, du développement durable, de l'amélioration de l'accessibilité et de la requalification urbaine et paysagère des abords de l'ancienne RN 3 et du canal de l'Ourcq.



*Le territoire de l'Ourcq : un secteur de projets*

### L'ex RN 3, un axe d'une nouvelle desserte

*renforcer l'attractivité du secteur.*



*Image de synthèse du T-Zen 3 (Source : STIF)*

L'ancienne RN3 est un axe de déplacements intercommunal qui fait l'objet d'un vaste projet de requalification porté par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

Le projet de T-Zen 3 visera à renforcer la desserte des abords de l'ancienne RN3. Cette nouvelle ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en site propre reliera directement Paris (Porte de Pantin) à Livry-Gargan en seulement 30 minutes ainsi que les lignes T3 et T4 du tramway. Le T-Zen circulera toutes les 6 minutes en heures de pointe et 8 minutes en heures creuses avec une station tous les 500 mètres environ.

### Le Canal de l'Ourcq, une nouvelle vocation

*des rôles multiples.*

Au cœur de l'Est parisien, le canal de l'Ourcq constitue un territoire en pleine mutation. Les collectivités riveraines du canal de Paris à la Seine-et-Marne et leurs partenaires ont élaboré un Schéma Directeur des Installations Portuaires et Activités de Loisirs.

Le Schéma prévoit de développer de nouveaux usages et de nouvelles activités (résidentielles, économiques, de loisirs, sportives, ...) au niveau du canal et de renforcer les modes de transports par voie d'eau (voyageurs et marchandises). A Noisy, le Schéma prévoit une valorisation du canal par un réaménagement des berges et l'implantation d'un port ICAL (Installations Culturelles et Activités de Loisirs) afin de donner une vocation de loisirs au canal.

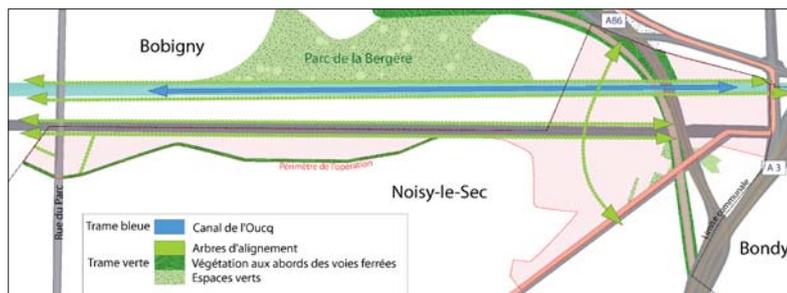


## LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

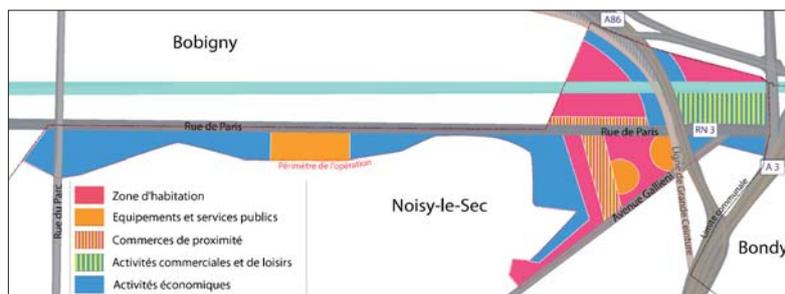
### Vers un Eco-Quartier

#### INSCRIRE LE PROJET DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Créer un quartier durable en intégrant une démarche environnementale forte : gestion de l'eau, des déchets... ;
- Valoriser les espaces naturels et tenir compte des contraintes environnementales : nuisances sonores, pollution des sols... ;
- Mettre en place une démarche de participation de la population au projet.



#### PROMOUVOIR LA MIXITE URBAINE *Des lieux à vivre.*

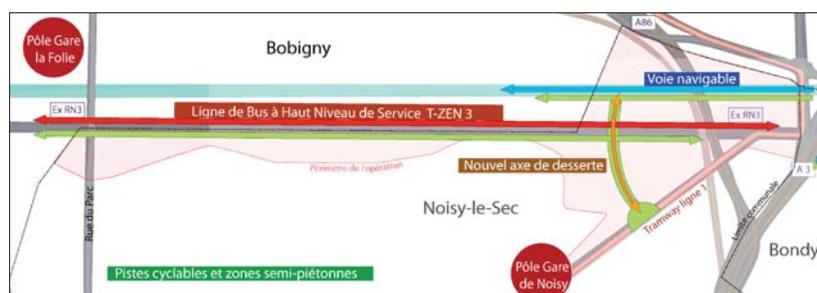


- Créer des quartiers urbains comprenant des logements, des activités, des équipements publics et des commerces de proximité ;
- Renforcer la diversité des formes urbaines : hauteurs, volumes... ;
- Introduire une mixité dans les formes d'habitat : locatif/accession à la propriété, grands/petits logements...

#### AMELIORER LA QUALITE URBAINE *Des espaces publics de qualité, animés et ouverts à tous.*

- Améliorer la qualité paysagère des entrées de ville par l'aménagement des voiries et le choix des constructions ;
- Revaloriser les abords du canal de l'Ourcq en améliorant son accès et en y développant des usages variés (loisirs, sports, navigation...);
- Requalifier l'avenue Gallieni par la réalisation d'aménagements qualitatifs.

#### CREER DE NOUVEAUX AXES POUR DESSERVIR LE TERRITOIRE DE L'OURCQ



- Désenclaver la cité de la Sablière par le prolongement de la rue Baudin jusqu'à la rue de Paris (ancienne RN3) ;
- Relier le secteur de la Madeleine au reste de la Ville par la réalisation d'une passerelle piétonne sur le canal de l'Ourcq ;
- Développer les modes de déplacements doux (piétons, vélos...).

